

BLAINVILLOIS



Septembre - Octobre 2017



ÉDITO

Une transition dans l'optimisme

Celui qui part n'est jamais vraiment remplacé. Le temps des hommages nous a permis de mesurer la chance que nous avons eue de travailler avec Ghislain Demonet et de mesurer ce qu'il nous a laissé. En m'élisant nouveau maire de Blainville, l'équipe majoritaire m'a donné sa confiance pour poursuivre le projet engagé au profit des Blainvillois. Plus déterminée que jamais, elle est solide et se tient debout.

Dans cette période de transition, qui fait suite aux différents scrutins, il est important de prendre un peu de hauteur et ne pas céder à la facilité. Plutôt que de se lamenter une fois de plus sur notre sort et sur les ressources qui diminuent, il va s'agir de chercher des solutions pour avancer ensemble.

Quelques exemples. Nous sommes en pleine démarche afin de renégocier les emprunts de notre collectivité pour baisser notre taux d'endettement. Nous sommes également, avec l'appui des services de l'état, en train de nous équiper pour essayer de gagner cette course contre la végétation qui gagne notre espace public depuis que, par respect pour notre environnement, nous ne mettons plus un produit chimique en œuvre. Nous vous proposons un défi qui vous permettra de faire des économies substantielles sur vos factures d'énergie...

Cet été, nous avons été interpellés à plusieurs reprises quant à la tranquillité de notre cité. Il est certes quelques abus que nos services, en concertation avec ceux de la gendarmerie, ont pris en compte et tenté de limiter. Mais il faut également à chacun faire preuve d'un minimum de tolérance et de respect mutuel.

Faisons en sorte de nous réjouir d'entendre des gens heureux, de voir et d'entendre des enfants jouer dans nos rues, d'apprécier une présence nombreuse aux manifestations locales... Mettons à l'honneur les familles qui entretiennent et embellissent leur maison, leur jardin...

« Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons tous mourir ensemble comme des idiots ».

Martin Luther-King, 1968.

C'est ainsi que nous continuerons à cultiver notre vivre ensemble. Bonne rentrée à tous.

**Le Maire
Olivier Martet**



www.blainvillesurleau.fr



[@blainvilleanimations](https://www.facebook.com/blainvilleanimations)



mairie@blainvillesurleau.fr



De gauche à droite : Nadia DORÉ – Nadine GALLOIS – Paul BINDA – Hervé LAHEURTE – Olivier MARTET
Alain COLLET – Evelyne SASSETTI – Thierry EVA – Sarah CONCHERI – Paul BRANDMEYER – Monique PETITDEMANGE

Conseil Municipal du 18 juillet : l'essentiel

- Monsieur le Maire a procédé à l'attribution des délégations aux adjoints. Celles-ci ont été adoptées à l'unanimité.

Alain COLLET : 1^{er} adjoint en charge du patrimoine et des services techniques.

Evelyne SASSETTI : 2^e adjointe en charge de l'administration générale, des finances et de la communication.

Nadia DORÉ : 3^e adjointe en charge de l'enfance, de la jeunesse et du conseil municipal des jeunes.

Nadine GALLOIS : 4^e adjointe en charge de la culture et de l'animation.

Thierry EVA : 5^e adjoint en charge du cadre de vie, de l'environnement et de la sécurité.

Hervé LAHEURTE : 6^e adjoint en charge de l'urbanisme et des grands travaux.

Sarah CONCHERI : 7^e adjointe en charge de l'action sociale et du logement.

- Les candidatures des conseillers délégués ont été acceptées à l'unanimité :

Monique PETITDEMANGE : Conseillère déléguée aux personnes âgées et aux publics en difficulté.

Paul BRANDMEYER : Conseiller délégué à la forêt, aux zones naturelles et aux pâtis communaux.

Paul BINDA : Conseiller délégué à la vie associative.

- Il a été procédé à la répartition des conseillers dans les différentes commissions municipales.

- Francis Lardin occupant le poste de président du Syndicat Intercommunal de l'Environnement depuis le 19 juin 2017, une nouvelle désignation des délégués titulaires et suppléants au SIE était nécessaire. La validation a été faite à l'unanimité.

- La liquidation judiciaire de l'association « Relais » aboutira à une clôture pour insuffisance d'actif. L'assemblée, à la majorité moins six abstentions, a accepté en non valeur des titres pour créance éteinte d'un montant de 18 306 €.

- La convention entre la commune de Blainville et celle de Damelevières concernant les feux d'artifice de la Fête Nationale a été adoptée à la unanimité. Celle-ci prévoit la participation de chaque commune à hauteur de 2500 €.

Le compte-rendu complet et détaillé est consultable sur les panneaux d'affichage et sur : www.blainvillesurleau.fr

VIE LOCALE

Nouveau bulletin

Vous allez découvrir une nouvelle version de notre bulletin municipal. Il constitue la première étape de la refonte des modes de communication au sein de notre commune afin de répondre au mieux à vos attentes et à vos besoins qui évoluent.

Le nouveau Blainvillois c'est :

- une parution tous les deux mois,
- une présentation et une lisibilité améliorée,
- des rubriques nouvelles faisant référence aux décisions et aux actions des élus en fonction de leur domaine de compétence,
- plus de rétrospectives sur la vie municipale, sur les travaux ou aménagement en cours,
- plus de pages, plus de photos...

Afin de mieux vous informer des manifestations prévues dans notre commune, ce numéro du Blainvillois est accompagné d'un agenda annonçant l'ensemble des animations qui auront lieu de septembre 2017 à août 2018. Il est à conserver, la rubrique Agenda n'apparaîtra plus dans les prochains numéros du Blainvillois. Vous pourrez néanmoins retrouver toutes ces informations sur la page facebook de la commune.

Les prochaines étapes de l'évolution de notre service Communication seront consacrées au site de la commune, à la page facebook et à l'affichage dans la cité.

Vous pouvez d'ores et déjà nous faire part de votre avis et vos suggestions sur ces évolutions...

Evelyne Sasseti

*Adjointe chargée
de la Communication*

Entretien des espaces extérieurs. Le zéro phyto à Blainville, pourquoi, comment ?



Réglementation

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi impose aux collectivités le non-usage progressif de produits phytosanitaires.

Choix de la municipalité : après échanges et réflexion, les élus, soucieux de la protection indispensable de l'environnement, ont opté pour le zéro phyto sur toute la commune dès 2017.

Projet de mise en place du zéro phyto : dans un premier temps, le recensement précis et le traitement à prévoir des différents types d'espaces verts présents sur notre commune a été effectué :

- **Surfaces perméables :** schistes, cailloux, calcaires...
- **Surfaces pavées ou dallées :** parvis mairie, église, crèches...
- **Tontes :** classification de celles-ci en tontes fréquentes, tontes moins soutenues et tontes en fauchage tardif,
- **Fleurissement :** apport de fleurissement dit « Vivaldi » cet automne,
- **Talus dangereux à tondre (M.F.C.) :** plantations de végétaux couvre sol sur bâche,
- **Arbres, arbustes, gestion raisonnée des tailles :** plus de taille dites en têtes de chat mais uniquement des tailles de contrôle.

Mise en place du projet dès 2017 :

- **Le cimetière :** le choix a été fait de ne plus le désherber chimiquement. Un agent est affecté à l'entretien du cimetière : il effectue du désherbage manuel ou avec une houe sur roue, il retire les papiers, les feuilles et il trie les bacs à déchets verts (dans lesquels certains déposent bien d'autres choses que des déchets verts !). Malgré le temps sec de cet été, les herbes ont poussé avec les pluies mais le cimetière reste propre et les personnes qui s'y rendent sont satisfaites de la prestation.

- **Pour les surfaces pavées,** dallées ou les surfaces en schiste, calcaire, cailloux, le désherbage a été effectué avec un désherbeur à gaz loué en attendant la livraison de celui en commande.

- **Les abords des bâtiments publics** seront désherbés par des agents du service Voirie-Propreté (brûlage au gaz ou désherbage manuel ou débroussailluse).

- **Les trottoirs :** un trottoir se compose de plusieurs parties :

- 1 - le fil d'eau (partie attenante à la route),
- 2 - la contre bordure (partie verticale),
- 3 - le dessus de trottoir (partie piétonne).

Le désherbage des parties 1 et 2 est effectué par la balayeuse de la C.C.3.M. qui est équipée de balais désherbateurs.

Nous rappelons que, par arrêté municipal du 16 novembre 2016, le désherbage de la partie 3, dite dessus de trottoir jusqu'à la limite de propriété, doit être effectué par les riverains.

- **Tontes fréquentes :** elles sont effectuées en tonte avec ramassage ou en mulching. Une tondeuse **mulching** hache menu l'herbe tondue et la redépose sur la pelouse...

- **Fauchages tardifs :** ils seront effectués avec un tondeur broyeur adapté pour ce type de fauchage

- **Talus M.F.C. :** il sera bâché et planté en cotonéaster rampant ce qui engendrera un gain de temps et, surtout, évitera à nos agents d'être exposés au danger que représente la tonte de ce type de talus.

- **Plantations de vivaces :** les banquettes de la rue du château seront plantées sur bâche avec des végétaux dits des 4 saisons.

- **Pieds d'arbres :** une étude est en cours afin de planter de la végétation aux pieds des arbres de la ville (lieries ou autres).

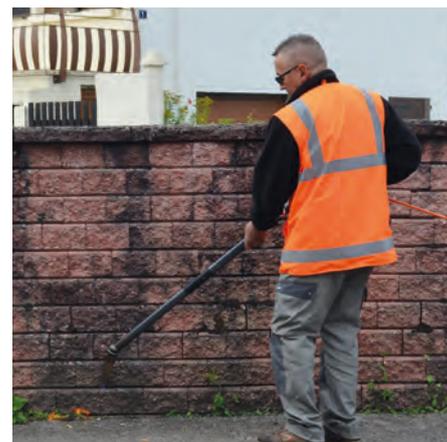
Investissements pour 2017 : un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de l'Agence de l'Eau pour ce projet.

L'Agence de l'Eau a notifié à la municipalité l'attribution d'une subvention de 60% sur les prix des matériels et végétaux.

Pour 2018, il restera à prévoir l'achat d'une désherbeuse à eau chaude, elle aussi subventionnée à 60%.

A. Collet

*Adjoint chargé
des services techniques*



Désherbeur à gaz

Opération Familles à Énergie Positive 2017

L'an dernier, convaincu qu'il est possible de réduire nos consommations énergétiques, j'ai initié la création d'une équipe pour le Défi Familles à Énergie Positive.

Notre équipe blainvilloise a fait 20% d'économie d'énergie, soit la consommation totale d'une maison sur une année et l'équivalent de 1800 kg de CO₂ non rejeté dans l'atmosphère ! C'est également une économie de plusieurs centaines d'euros ! Félicitations à eux !

Pour rappel, « Familles à Énergie Positive », existe depuis 9 ans dans toute la France. Le principe est de prendre des habitudes qui font économiser l'énergie, et de quantifier le résultat à la fin l'hiver. Ça marche pour l'électricité, le gaz, le fioul, le bois, les granulés...

Environ 250 familles y ont participé en Lorraine durant l'hiver dernier.

Un courrier va être adressé à la CC3M ainsi qu'au Pays du Lunévillois afin que ce défi touche un plus grand nombre de participants. Nous ne manquerons pas de vous avertir de la création de cette (ces) nouvelle(s) équipe(s).



Familles à énergie positive
engagées pour le climat !

Pour faire partie d'une équipe, c'est très simple, vous vous inscrivez sur : <http://lorraine.familles-a-energie-positive.fr> dans la zone « Terres de Lorraine ». Un animateur vous rappelle et vous rejoignez ou créez une équipe.

avec des amis, de la famille, des collègues. Alors, n'hésitez pas, rejoignez-nous.

Le défi commencera à l'automne 2017 : nous nous rencontrerons lors d'une réunion de lancement près de chez vous, vous recevrez le guide des 100 écogestes et apprendrez à utiliser votre page personnelle sur le site. Vous serez aussi invité à un temps fort convivial au milieu et à la fin du défi !

Inscrivez-vous dès maintenant sur : <http://www.familles-a-energie-positive.fr>, nous vous recontacterons juste après.

Renseignements auprès de l'Espace Info Énergie au 03 83 64 98 04

Hervé Laheurte

Adjoint chargé de l'urbanisme et des grands travaux



Opération 2016

Info travaux en cours

Comme vous le savez, les travaux de réhabilitation du bâtiment comprenant le service périscolaire Macaron, la maison des associations et de l'ancien site du CMS ont débuté en janvier dernier pour une durée de 18 mois environ.

La première phase de travaux correspondant à la réhabilitation de Macaron a bien avancé et devrait permettre au service périscolaire Macaron de retrouver ses locaux rénovés et modernisés pour les vacances de la Toussaint 2017. Une belle découverte en perspective pour nos petits écoliers.

Suivront ensuite la réalisation de la liaison entre le bâtiment et la salle CABU, la réhabilitation de la maison des associations et, pour finir, la création des nouveaux locaux de la crèche Bergamote en lieu et place des anciens locaux du CMS.

En bref...

Nouvelle composition du Conseil d'Administration

Même si le nombre de membres au Conseil d'Administration n'a pas changé, soit 10 membres, quelques modifications au niveau des représentants des élus ont eu lieu:

M. Martet Olivier, Maire de la Commune, y est nommé Président de droit.

M^{me} Concheri Sarah, adjointe à l'Action Sociale et au Logement, est nommée Vice-Présidente.

M^{me} Petitdemange Monique rejoint le CA en qualité de Conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et publics en difficulté.

M^{me} Mangeot Catherine en qualité de Conseillère municipale. Les autres membres sont maintenus dans leurs différentes fonctions et représentations : Mesdames Jacqueline Genay et Martine Clausse (Conseillères municipales), Mesdames Huguette Gabriel, Françoise Simon, Patricia Brandmeyer et Messieurs Martial Binda et Jean-Luc Hochstrasser, toutes et tous représentants d'associations.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres !

Sarah Concheri

Adjointe chargée de

l'Action Sociale et du Logement

Quelques informations pratiques

Tickets jeunes Etudes année scolaire 2017 / 2018

Ils s'adressent aux jeunes blainvillois nés entre le 01/01/1993 et le 31/12/2001 qui poursuivent des études universitaires ou qui se trouvent en formation professionnelle non rémunérée (les scolarités de type : Bac Pro, BEP, CAP, etc n'ouvrent pas droit à cette aide).

D'un montant de 75 euros par an, renouvelables sur 3 ans maximum, cette aide permet d'alléger les charges liées à la formation.

Tickets Sports, Loisirs, Culture

Pour les jeunes de 6 à 18 ans (nés entre le 01/01/1999 et le 31/12/2011).

Planche de 42 euros à utiliser dans toutes les associations et clubs de Blainville-sur-l'Eau, à l'Ecole Municipale d'Enseignements Artistiques, aux activités du CCAS et dans les associations de Damelevières pour alléger les frais d'inscriptions. Les demandes sont téléchargeables sur www.blainvillesurleau.fr ou disponibles à l'accueil de la Mairie.

Renseignements au CCAS les mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h ou le mercredi de 9h à 12h.

Téléphone : 03 83 75 50 32

PUBLICS EN DIFFICULTÉ

Remerciements

L'Association de Soutien aux Handicapés Jeunes et Adultes de Blainville – Damelevières a remercié le CCAS pour la subvention exceptionnelle de 400 euros qui a permis de financer le coût de la location du bus pour sa sortie annuelle, qui a eu lieu, cette année, au Parc de Sainte Croix.

Cette participation financière vient renforcer ses actions auprès des personnes à mobilité réduite et de leur famille. Soixante trois membres de cette association ont pu bénéficier de cette sortie le samedi 24 juin 2017.

Au nom de tous les membres du Conseil d'Administration du CCAS de la commune, je tiens vivement à remercier, en retour, le Président et son équipe qui œuvrent quotidiennement pour soutenir et accompagner toutes les personnes en situation de handicap sur notre commune.

Coordonnées de l'association ASHJA :
Monsieur Paul Brandmeyer, 06 73 26 30 06.

N'hésitez pas à les contacter !

Sarah Concheri

Adjointe chargée de

l'Action Sociale et du Logement



Sortie au Parc de Sainte-Croix le 24 juin

DU CÔTÉ DE NOS AÎNÉS

Voyage des anciens à Xaronval, village 1900

Le 2 juillet dernier, nous prenions la route pour cette édition 2017 du voyage annuel. Tout d'abord, direction le restaurant Le Zen, à Charmes, pour nous restaurer. Le menu proposé a ravi de nombreuses papilles...

Puis, au programme, ouverture de la saison et défilé de vieilles voitures dans le village 1900 de Xaronval, petit village Vosgien à une petite heure de Blainville-sur-l'Eau.

Nous fûmes accueillis par un charmant couple, en costumes d'époque puis chacun a pu se promener, à son rythme, au sein du village et y découvrir ou redécouvrir des habitations, des métiers, des objets anciens et même assister à la leçon du jour au sein de l'ancienne école.

Que de beaux et bons souvenirs...



Quelques informations pratiques

Reprise de l'activité Scrabble le mardi 5 septembre 2017 à 14h, MFC.

Il s'agit d'une activité gratuite et ouverte à toutes et tous, sans limite d'âge !

Pas d'inscription au préalable... Nous serons ravis de vous y accueillir nombreux et nombreuses.

Reprise des Repas du Temps Libre les 13 et 27 septembre 2017. En octobre, les 11 et 25.

Ces repas ont lieu tous les 2^{es} et 4^{es} mercredis de chaque mois, à la MFC. Ils sont au tarif de 15 euros par personne et par repas.

Inscription obligatoire au CCAS au 03 83 75 50 32 avant le mardi précédent le repas.

Chacun peut également y participer sans limite d'âge !

Sarah Concheri

Adjointe chargée de l'Action Sociale et du Logement

Les vacances d'été au Centre de Loisirs Brimbelle



Rentrée 2017 / 2018

Le 4 septembre un peu plus de 400 enfants vont faire leur rentrée dans les quatre écoles de la commune. Cette année 50 000 euros, dont 16 000 euros de subvention, ont été investis afin de créer des classes numériques mobiles et de renouveler le parc informatique.

À chaque groupe scolaire se rattache une structure périscolaire. Les enfants scolarisés sur la commune peuvent y être accueillis le matin, le midi, le soir et pendant les Temps d'Activité Périscolaire (TAP).

Les horaires des écoles et les TAP sont maintenus sous la même forme que l'année précédente. Ce choix, fait par la municipalité, permet de ne prendre aucune décision hâtive qui pourrait ne pas répondre aux besoins des enfants et des familles. Un groupe de travail composé d'élus municipaux, d'enseignants et de parents élus au sein des Conseils d'école se mettra en place rapidement.

Ce groupe aura pour mission de préparer la rentrée 2018 / 2019. Chaque proposition sera étudiée. La priorité donnée à une éventuelle réorganisation sera de respecter les rythmes des enfants. Dès le mois de mars, les conclusions de ce groupe de travail sur les rythmes scolaires vous seront présentées.

En attendant, tous les membres du conseil municipal vous souhaitent une bonne rentrée 2017.

Nadia Doré, Adjointe chargée de l'enfance et de la jeunesse

La salle de restauration du Rampeux sera désormais la Salle Cabu

En ce début d'année 2017, Ghislain Demonet souhaitait que la nouvelle salle de restauration scolaire, quartier du Rampeux, soit inaugurée et porte un nom. Il nous avait demandé de réfléchir et lui faire part de nos propositions. Après sa totale adhésion, nous avons proposé en Conseil Municipal, au mois de juin, le nom de Salle Cabu. Cette idée, qui tenait tant à cœur à M. Demonet, a été retenue à l'unanimité.

C'est donc le 10 juillet 2017 que nous avons inauguré la Salle Cabu, en présence d'élus, riverains, enfants et leurs parents, représentants d'association, personnel municipal, entrepreneurs, mais aussi, et surtout, en présence des financeurs : Etat, Sénateur, Région, Département et CAF qui ont permis cette réalisation.

Plusieurs temps forts ont rythmé cette inauguration : discours officiels clôturés



La fresque murale

par une chanson de Saez : « Tous les gamins du monde », que nous vous invitons à écouter attentivement, découverte de la plaque d'inauguration à l'intérieur de la salle, lecture par M^{me} Laurence Demonet d'un texte émouvant écrit par M^{me} Véronique Cabut, distribution aux enfants présents de petits kits de crayons afin qu'ils puissent, à leur tour, dessiner et écrire leur Liberté !

Chacun peut maintenant découvrir, à l'extérieur et à l'intérieur de la salle, les fresques qui ont été dessinées en hommage à Cabu ainsi qu'un pot à crayons géant en bois réalisé par une entreprise locale.

Et enfin, vous pourrez emprunter gratuitement, à la médiathèque l'Eau Vive, une série très riche d'œuvres de Cabu.



Inauguration le 10 juillet 2017

Pourquoi Cabu ?

Parce que Jean Cabut, décédé dans l'attentat contre Charlie Hebdo, était un homme de convictions, profondément humaniste, n'hésitant pas à défendre, au péril de sa vie, cette liberté d'expression à laquelle, nous, peuple français, sommes tant attachés ! Chacun d'entre nous se souvient également de Cabu, au Club Dorothée, émission pour la jeunesse, qui a tant marqué notre enfance. Au final, Cabu nous a paru une évidence ! Un petit nom simple qui cache des symboles nobles tant pour les adultes que pour les enfants.

TRIBUNE

Le saviez-Vous ? En aviez-vous entendu parler ?

Le 12 juillet dernier, comme nous l'avions écrit dans le blainvillois de juillet, la communauté de communes CC3M tenait un conseil au cours duquel était examiné et mis au vote, **le transfert de la compétence « PETITE ENFANCE » des communes à la CC3M. C'est chose faite**, et dès le 1^{er} janvier 2018, l'ensemble des services (les 5 crèches, 2 LAPE, 1 RAM, et 2 REAPP) relèvera de la compétence intercommunale, ce qui nous apparaît normal compte tenu de la fréquentation des 2 crèches et du LAPE de Blainville.

Pour Blainville, ce sont donc les coûts des agents et du fonctionnement de ces structures qui seront transférés à la CC3M dès le 1^{er} janvier 2018.

Au sujet du Syndicat Intercommunal de l'Environnement - SIE de Blainville-Damelevières et Environs : **sur notre interpellation lors du conseil municipal du 18 juillet dernier, nous avons appris officiellement qu'un nouveau président était élu depuis un mois déjà.** Il s'agit, et quelques-uns auront pu le lire dans l'Est Républicain qui a ensuite relayé l'information, d'un conseiller municipal de la majorité - Francis LARDIN.

Nous espérons que nous serons ainsi, à partir de maintenant, régulièrement informés sur les actions conduites par le SIE dans le domaine de l'assainissement mais aussi sur l'entretien des réseaux, la distribution et la qualité de l'eau.

Sur un dernier sujet, **l'Information des Blainvillois - Que deviendra-t-elle dans la mesure où Le Blainvillois ne sera plus édité que tous les deux mois ?** Quelle sera la teneur des informations diffusées par ce biais ? Quel sera l'espace laissé à notre groupe d'élus qui a du transmettre sa copie pour le 26 juillet soit un mois et demi avant sa parution ?

Autant de questions qui méritent réponse. Certes, les élus majoritaires verront leur charge de distribution allégée ce qui laisse espérer que celle-ci ait lieu dans de meilleurs délais qu'actuellement (dans certains quartiers, celui de juillet-août a été distribué bien après le 14 juillet).

Bonne lecture et n'hésitez pas à nous solliciter et à vous rendre sur notre page Facebook où des informations plus régulières vous seront dispensées.

Bonne lecture,

Blainville le 25 juillet 2017 - Les conseillers de « Pour Blainville, toujours en action »

Annie FARRUDJA, Jacques BOURGUIGNON, Mimi HUSSON, Christian PILLER, Martine CLAUSSE, Bertrand DANIEL

Facebook : **Blainville toujours en action**

Journée des associations

Samedi 2 septembre - de 14h à 18h - M.F.C. - Entrée libre



Les associations patriotiques

Les associations patriotiques sont au nombre de 9 sur notre territoire.

- 946^e section des médaillés militaires,
- AMC,
- AFMD 54,
- Association Patriotique du Bayonnais,
- FNACA,
- Fédération Nationale Des Porte Drapeaux de France,
- FNDIRP,
- Le souvenir Français,
- Rhin et Danube.

Elles jouent un rôle essentiel pour le devoir de mémoire, la défense de la paix, la solidarité entre les peuples, la promotion des valeurs patriotiques, démocratiques et républicaines. Elles représentent les anciens mutilés, les combattants et les victimes de guerre. Leurs membres méritent reconnaissance et respect de la part de chacun d'entre nous.

Les membres des associations patriotiques sont présents lors des commémorations de la fin des conflits (19 mars, 8 mai et 11 novembre) et lors d'autres cérémonies patriotiques.

**Nous les retrouverons le dimanche 17 septembre
pour la commémoration de la libération de Blainville**

73^e anniversaire de la libération de 1944.

- 9 h 45** Service religieux en l'église de Blainville sur l'eau
- 10 h 35** Dépôt de gerbes au monument aux morts de Damelevières.
- 10 h 50** Dépôt de gerbes à la stèle Rond Point de la Tuilerie.
- 11 h 00** Dépôt de gerbes au monument aux morts de Blainville sur l'eau.
- 11 h 15** Vin d'honneur offert par les deux municipalités à la salle des mariages de Blainville sur l'eau.

13 septembre 1944

La libération de Blainville

« Ce fut le 13 septembre dans l'après-midi que les derniers allemands évacuèrent Blainville. Ils étaient suivis par un groupe de F.F.I.*, lequel s'était emparé d'un de leurs véhicules automobiles.

Leur entrée au village fut saluée et acclamée par les habitants avec joie, peut être même avec peu de prudence. (...)

Libéré ainsi, Blainville vit passer les soldats américains qui allèrent occuper Lunéville. »

** Forces Françaises de l'Intérieur*

Extrait de l'ouvrage

« *Évolution d'un Bourg Lorrain* »

*André VILLAIN

Nadine Gallois

Adjointe chargée de la culture
et de l'animation.

Recrutement

**La Municipalité recrute deux
jeunes en Service Civique pour des
missions à la Médiathèque et au
Service Communication de la Mairie.
Renseignements au 03 83 75 57 53**

La Médiathèque revisite les contes



« **Au bout du conte** », l'exposition prêtée par la Médiathèque de Meurthe-et-Moselle a été fréquentée par de nombreux visiteurs. Ceux-ci ont pu redécouvrir les contes les plus classiques de leur enfance.

En parallèle, deux concours d'été – différents selon l'âge des

participants – ont été organisés par le personnel de la Médiathèque. Ces concours portaient également sur la thématique du conte retenue cette année.

Les gagnants seront récompensés prochainement par des chèques-lire offerts par la Médiathèque départementale et par des revues.



Un bel été en musique

L'École Municipale d'Enseignements Artistiques a animé avec talent notre début d'été.

Une première représentation a eu lieu le **17 juin sur le site de l'Entre Deux Eaux**, spécialement aménagé par les membres de l'association « Entre deux Eaux ».



Les chorales, l'ensemble Musiques Actuelles et les différentes classes de l'école de musique se sont succédés au fil de l'après midi et ont enchanté un public venu en nombre. La classe de théâtre et l'association Kalink'Art ont également contribué au succès de ce premier concert champêtre.

Le **21 juin, le groupe de Musiques Actuelles a ouvert brillamment la fête de la musique** à la carrière du Haut des Places.



Pour terminer, la chorale adultes, rejointe par des choristes des environs, a offert un concert d'été le 12 juillet à la maison des Fêtes. Les chanteurs ont présenté un concert-résultat d'un stage intensif de quatre jours sur le thème des musiques de film. Le public très nombreux a pu ainsi (re)découvrir les musiques de Sister Act, Dirty Dancing, le Roi Lion et bien d'autres.



Rentrée 2017 à l'EMEA

Lundi 4 septembre - 18h - École de Musique : Accueil des familles pour la prise des horaires de cours et les nouvelles inscriptions.

Mardi 5 septembre : reprise des cours.

Nous vous rappelons qu'une des volontés fortes des élus est de rendre la culture accessible à tous.

C'est pourquoi la grille tarifaire a été modifiée, elle est établie dorénavant en fonction du quotient familial.

Nadine Gallois

Adjointe chargée de la culture et de l'animation.

Encore de nombreuses animations à venir

8^e concours du livre illustré : « *Un héros de conte célèbre arrive à Blainville* ». Il s'agit de raconter et d'illustrer son installation. Des chèques cadeaux récompenseront les gagnants dans chaque catégorie. À vos stylos et crayons !

Samedi 30 septembre à 15h30 : le théâtre de la Méridienne de Lunéville sera l'invité de la Médiathèque pour vous faire découvrir sa saison 2017-2018 toujours aussi riche et variée. Un spectacle de danse accompagnera cette présentation. Peut-être vous laisserez-vous tenter par un des nombreux spectacles proposés !

Samedi 7 octobre de 14h à 16h : M. Cimon animera un atelier « *Contes de la terre et poterie* » réservé aux 6/9 ans. Inscription indispensable.

Du 2 au 31 octobre : exposition **Louis De Funès** : hommage au comique et à ses partenaires. Prêt de la Médiathèque départementale.

Nous vous espérons nombreux à participer à ces rendez-vous.

Bienvenue

Vous êtes nouvel habitant à Blainville ?

L'équipe municipale sera heureuse de vous accueillir le **samedi 7 octobre à la salle des mariages** pour vous souhaiter la bienvenue. Vous pourrez rencontrer les élus qui vous présenteront les différents services de la ville autour d'un petit déjeuner convivial.

Cette rencontre se fera sur invitation. Si vous n'avez pas reçu la vôtre, merci de vous inscrire en mairie au 03 83 75 70 05 ou par mail mairie@blainvillesurleau.fr

Au programme :

9h30 accueil et rencontre avec les élus autour d'un petit déjeuner,

10h45 visite commentée du centre historique de la ville.

IMPORTANT : La visite découverte historique est ouverte à toutes les personnes intéressées même si elles ne font pas partie des nouveaux habitants.